



Frais de déplacement au Québec

Exercice financier : 2017-2018
Trimestre : septembre-novembre

Marie COLLIN, Présidente-directrice générale

But ou objet du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'herbergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Forum consultation sur la Politique culturelle - MCC	5 septembre 2017	Montréal					12 \$	Stationnement
Inauguration Édifice Wilder - Invitation MCC	11 septembre 2017	Montréal					11 \$	Stationnement
Groupe de travail GTNC - MCC	12 septembre 2017	Montréal					20 \$	Stationnement
Gala des prix Gêmeaux	17 septembre 2017	Montréal					11 \$	Stationnement
Rencontre avec partenaire	26 septembre 2017	Montréal					6 \$	Stationnement
Premier Gala de l'ADISQ	26 octobre 2017	Montréal				17 \$	11 \$	Stationnement
Cocktail - Gala de l'ADISQ	29 octobre 2017	Montréal					15 \$	Stationnement
Gala ouverture Festival CINEMANIA	2 novembre 2017	Montréal					11 \$	Stationnement

Information complémentaire

— Les frais de repas n'incluent pas les taxes.



Frais de déplacement hors-Québec — À l'étranger

Exercice financier : 2017-2018
Trimestre : septembre-novembre

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Dates du déplacement		Ville et pays	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hbergement	Frais de repas
			Du	Au					
Marie Collin	Présidente-directrice générale	MIPCOM et MIPJUNIOR	12 oct. 2017	19 oct. 2017	Cannes, France	1 128 \$	48 \$	(Voir Contexte ci-après)	315 \$

Information complémentaire

— Les taxes sont incluses dans le total des frais de transport déclaré plus haut.



Rapport de mission

Lieu	Cannes, France
Date de la mission	12 au 19 octobre 2017

Contexte

Cette mission ... Ce déplacement à l'extérieur du pays ne constitue pas une mission comme telle, puisque les MIPCOM et MIPJUNIOR sont des marchés internationaux de contenus audiovisuels et de programmes jeunesse, toutes plateformes confondues. La présidente-directrice générale a reçu une invitation protocole de la part des organisateurs - le Reed Midem, incluant l'hébergement et les transferts de l'aéroport à l'hôtel.

Voir ci-joint le formulaire Approbation d'un déplacement à l'extérieur du Québec.

Approbation d'un déplacement à l'extérieur du Québec

N° d'approbation MRIF/SAIC :	À préciser lors de l'envoi au MRIF / SAIC :
	Demande d'approbation ☐
	Note d'information ☒

IDENTIFICATION		
Nom du ministère ou de l'organisme Télé-Québec	N° du min./org.	N° du dossier
Unité administrative Présidence	Coût total estimé 4 063,00 \$	
Nom(s) et fonction(s) de l'employé ou des employés (annexer une liste si nécessaire) Marie Collin, présidente-directrice générale		

OBJET DU DÉPLACEMENT		
DESCRIPTION	Endroits visités (pays, ville) Cannes, France	Dates et durée du voyage 12 au 19 octobre 2017
But du déplacement (joindre les documents explicatifs tels qu'ordres du jour, préciser les personnes à rencontrer, l'impact sur les relations intergouvernementales canadiennes ou internationales du Québec, l'incidence sur l'image du Québec à l'étranger, etc.) Les MIPJUNIOR (14-15 oct.) et MIPCOM (16-19 oct.) sont des marchés internationaux de contenus audiovisuels et programmes jeunesse, toutes plateformes confondues. La participation de la PDG lui permettra d'y rencontrer nos partenaires, les diffuseurs, les distributeurs et producteurs en lien avec Télé-Québec. Mme Collin a reçu une invitation protocole pour les deux événements de la part des organisateurs (Reed Midem).		
INCIDENCE DU DÉPLACEMENT		
Déplacement ayant des incidences sur les relations intergouvernementales canadiennes ou internationales du Québec ou un impact sur l'image du Québec à l'extérieur du Canada. (article 7 ou premier alinéa de l'article 11 de la Directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement à l'extérieur du Québec (C.T. 197648 du 6 février 2002))		☐
Déplacement n'ayant pas d'incidence sur les relations intergouvernementales canadiennes ou internationales du Québec ou un impact sur l'image du Québec à l'extérieur du Canada. (article 2 ou 3 de la Directive sur la réduction ou l'abolition de certaines dépenses(Décret 834-2014 du 17 septembre 2014))		☒

MODALITÉS DE TRANSPORT	☒ Avion classe :	☐ Automobile Kilométrage prévu :
	☐ Autres (préciser)	

ESTIMATION DES COÛTS (indiquer si les coûts sont partagés)		
Frais de transport ¹	1 300,00 \$	¹ Distinguer les coûts des différents modes de transport. ² Distinguer les frais de logement des frais de repas selon les endroits visités et, s'il y a lieu, indiquer s'il y a dépassement des normes prévues à la Directive. ³ Préciser la nature et le coût estimé des autres dépenses.
Frais de logement ² (300,00 \$ x 6 jours)	1 800,00 \$	Commentaires 1. Vols Montréal-Nice/Nice-Montréal 3. Autres dépenses : Taxis résidence-aéroport Mtl et retour (40 \$) Taxis aéroport Nice-hôtel Cannes-aéroport Nice (275 \$) Allocation forfaitaire (8 \$ x 6 jours = 48 \$) N.B. Ces frais sont à titre indicatif, puisque certains seront couverts par l'invitation protocole (détail à venir).
Frais de repas (100,00 \$ x 6 jours)	600,00 \$	
Autres dépenses ³	363,00 \$	
TOTAL	4 063,00 \$	

Recommandation du supérieur immédiat et signature Jean Lamarre, président du conseil d'administration	Date 10/07/2017
Pour plus de renseignements, s'adresser à : Manon Charbonneau	Téléphone 514-521-2424

IMPUTATION BUDGÉTAIRE		CENTRE DE RESPONSABILITÉ	
IMPUTATION	ANNÉES(S) FINANCIÈRE(S)	Fonctionnaire autorisé	Date

Pro-gramme	Élément	Super catégorie	En cours	Ultérieures		
			20 - 20	20 - 20	CERTIFICATION, IMPUTATION, DISPONIBILITÉ BUDGÉTAIRE	
					Directeur de la comptabilité (ministère / organisme demandeur)	Date

AUTORISATION(S) ET APPROBATION	
Sous-ministre associé, sous-ministre adjoint, vice-président	Date
Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme Jean Lamarre, président du conseil d'administration	Date 10-07-2017
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie ou Ministre responsable aux Affaires intergouvernementales canadiennes ou de la Francophonie canadienne (ou la personne qu'il désigne)	Date

Secrétariat du Conseil du trésor